

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU MORBIHAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DU CROISTY**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15 – en exercice : 15 – ayant pris part à la délibération : 11

N° 06/05.06.26

L'an deux mil vingt-six et le cinq juin, à dix-huit heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Monsieur René GRY, Maire.

Date de convocation : 2 juin 2026.

Présents : René GRY, Gérard RIO, Isabelle PRIGENT, Sophie LE CORRE, Françoise DESMOULIERES, Gaël GUEGUEN, Anthony LE SAUTER, Olivier BARACH, Cindy SODINI, Cindy BILLE, Amélie DUPRE.

Absents et excusés : Didier LE GOUIC, Frédéric LACROIX, Danny VAN LABEKE-LE DILY et Lolita EVRARD

Madame Amélie DUPRE a été nommée secrétaire.

**Objet de la délibération : Travaux d'investissement 2026 – Voirie communale**

Le Maire informe le conseil municipal que certaines portions de la voirie communale nécessitent des travaux de réfection, d'amélioration et/ou de mise en sécurité, afin d'améliorer la sécurité et le cadre de vie des administrés.

Les voiries concernées sont la rue de la Résistance devant le commerce de la Boulangerie et rue du Centre devant le commerce du Proxi.

Afin d'effectuer ces remises en état, les opérations suivantes seront appliquées :

- Reprise de chaussée (Fourniture de tampon de chaussée, Mise à niveau de tampon, Repose de bordure granit, Décaissement de trottoir)

Et une partie de la rue des Fleurs :

- Création de voirie (terrassment)

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire à entreprendre les démarches pour le financement et la réalisation de ces projets.

*Adoptée à l'unanimité*

Acte rendu exécutoire après

dépôt en Sous-préfecture le :

Et publication ou notification le :

Pour extrait conforme,

Le Maire,

